



FRANCE

Un comité interministériel va remplacer l'Observatoire de la laïcité

La future structure sera présidée par le premier ministre. Sa composition et ses missions ne sont pas encore précisées

Marlène Schiappa et Jean-Michel Blanquer, deux porte-étendard ostensibles de la laïcité au gouvernement, en réclamaient le pilotage. C'est finalement le premier ministre qui présidera le futur comité interministériel de la laïcité, appelé à remplacer l'Observatoire de la laïcité. Un communiqué de Matignon en a fait l'annonce, vendredi 4 juin. Son secrétariat sera cependant du ressort du ministère de l'intérieur. Où officient, là aussi, deux promoteurs de la laïcité : Gérald Darmanin et Marlène Schiappa.

Ce comité aura pour mission de « coordonner l'action du gouvernement afin de s'assurer du respect et de la promotion du prin-

cipe de laïcité par l'ensemble des administrations publiques ». Il « reprendra les missions » qu'assurait l'Observatoire. Il tiendra sa première réunion le 12 juillet, puis chaque ministère prendra « les mesures adaptées ». L'annonce de la création de cet organisme intervient avant la parution, « dans les tout prochains jours », du décret qui l'instituera. On n'en connaît donc encore ni la composition ni la feuille de route précise.

Pourquoi l'annoncer dès à présent ? Sans doute parce que le projet de loi confortant le respect des principes de la République, qui traduit les ambitions du gouvernement en matière de laïcité, revient en discussion à la commis-

sion spéciale de l'Assemblée nationale lundi 7 juin. Il était difficile d'affronter une nouvelle discussion dans le flou, alors même que Marlène Schiappa avait confirmé le 31 mars la fin de

l'Observatoire, lors de la discussion au Sénat, et qu'elle avait annoncé des arbitrages rapides de Jean Castex.

Arbitrages gouvernementaux

Le communiqué évoque notamment deux dispositions du projet de loi « séparatismes » : l'obligation de formation à la laïcité des agents publics et la création de référents laïcité dans toutes les administrations. On suppose donc qu'elles feront partie des missions du comité interministériel.

Sur la formation des agents, des propositions ont été faites au gouvernement. Un rapport préconise notamment de se fonder sur un module mis en place... par l'Observatoire de la laïcité. En revanche, on ne connaît pas encore l'architecture prévue pour les référents laïcité, et notamment quelle sera leur autorité de tutelle.

L'annonce de la création du comité interministériel est le début du dénouement d'une bataille politique de plusieurs mois à la tête de l'Etat à propos de l'Observatoire de la laïcité, organisme annoncé par Jacques Chirac en 2003, décrétée par Nicolas Sarkozy en 2007 et mis en place par François Hollande en 2013 pour conseiller le gouvernement

et lui faire des propositions. L'entourage de la ministre déléguée à la citoyenneté avait ouvert les hostilités en octobre 2020. Dans la presse, il avait accusé l'organisme présidé jusqu'en avril par Jean-Louis Bianco de n'être « plus

crédible » car « plus préoccupé par la lutte contre la stigmatisation des musulmans que par la défense

de la laïcité ». Son rapporteur général, Nicolas Cadène, était particulièrement ciblé. Marlène Schiappa avait confirmé la fin de l'Observatoire au Sénat.

Les arbitrages gouvernementaux sur le dispositif « laïcité » ne sont sans doute pas tous rendus. En effet, selon le schéma esquissé par Marlène Schiappa au Sénat, à côté de cet instrument de mise en œuvre de la politique de laïcité serait aussi créé un « haut conseil à la laïcité », instance de « réflexion » et de « conseil » chargée de « nourrir le débat public ». Mais sans lien direct avec le terrain. ■

CÉCILE CHAMBRAUD

L'annonce de la création du comité est le début du dénouement d'une bataille politique de plusieurs mois à la tête de l'Etat

